

SOMMAIRE

L'événement - 1

Repenser l'immigration
par Serge Plenier

L'événement - 2

La véritable Ingrid
par Jean-Gabriel Delacour

Santé

Trou de la sécu : un casse-tête pour le gouvernement
par Jacques Duconseil

Environnement

Le paysage de vos vacances
par Fabrice de Chanceuil

Tribune

Le drame de Carcassonne
par le général Jean Delaunay (2° section)

Monde

Paris - Alger
par Yves La Marck

Economie-1

La politique monétaire européenne
par Alice Tulle

Economie-2

Le retour de l'inflation
par Jean-Yves Naudet

Agriculture

Le prix du vin
par Thérèse Coustenoble

Agence de Communication Interrégionale de Presse

Fondateur : Jacques Jira+ - Gérant : Frédéric Aimard - Directeur de la publication: Philippe Buron-Pilâtre -

Rédacteur en chef : Serge Plenier

Comité de rédaction: Jean Etèvenaux, Stanislas Boutmy, Adrien M. Grandmesnil, Vincent Hervouët, Gérard Leclerc, Catherine Pauchet, Adrien Boros, Jacques Duconseil, Erwan Violin, Marie-Christine Renaud-d'André, Alice Tulle,

Fabrice de Chanceuil, Yves La Marck

Impression par nos soins - ISSN : 0789-2757

Rédaction - Tél: 06 86 44 78 16 - e-mail: acip.presse@club-internet.fr

Administration - Tél. : 06 08 77 55 08 - 01 46 30 37 38

Religion

Ingrid Bétancourt, contre la haine

par Gérard Leclerc

Chronique juridique

Summum jus

par Jean-Philippe Delsol

Spiritualités

Les anglicans divisés en deux

par Jean Etévenaux

Coup de projecteur

La profession de Notaire

par Loïc Jannin

Humeur

Grèves invisibles ?

par Erwan Violin

Livres

par Catherine Pauchet

Théâtre

par Pierre François

Cinéma

par Marie-Lorraine Roussel

et Marie-Christine d'André

Sports

Tour de France: le coup d'envoi de l'été

par Matthieu Baccialone

D'un jour a l'autre

L'évènement – 1

par Serge Plenier

Repenser l'immigration

On l'avait un peu oublié, la politique de l'immigration était l'un des thèmes majeurs de la campagne du candidat Sarkozy, à la présidentielle de 2007. Aujourd'hui, la question effectue un retour en force dans l'actualité.

Il y a d'abord eu la réunion à Cannes des 27 ministres européens en charge du dossier. Pour la France, cette réunion a été un succès. Un large consensus réunit les Etats membres autour du pacte européen sur l'immigration proposé par le président français. L'Espagne même, malgré ses réticences initiales s'est rangée à l'avis général, au prix de quelques concessions, à vrai dire surtout formelles.

C'est ainsi que le caractère obligatoire du contrat d'intégration a disparu du projet. On se rappelle que, par ce contrat, les immigrés légaux s'engagent à apprendre la langue du pays d'accueil. Par contre, l'accord est maintenant général sur la fin des régularisations massives.

Tel qu'il sera sans doute adopté officiellement en octobre, le pacte européen sur l'immigration reflète une évolution générale vers plus de fermeté. Certains ont pu même parler de politique de fermeture, voire de la tentation d'une "Europe forteresse". C'est sans doute quelque peu exagéré. Les possibilités d'accueil des pays européens ne sont pas illimitées et une politique d'ouverture inconditionnelle serait dommageable pour tous, et d'abord pour les migrants qui doivent cesser de voir l'Europe comme une sorte de pays de Cocagne.

Si le succès français de Cannes est incontestable, il ne doit pas faire oublier le sérieux revers que constitue pour le gouvernement le rapport de la commission présidée par Pierre Mazeaud, lequel réduit pratiquement à néant les projets de Brice Hortefeux. Le rapport dénonce ainsi comme inutile et inefficace le dispositif de quotas préconisé par le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire. De même, sont sévèrement critiquées la proposition d'un allègement des procédures en matière d'expulsion et une éventuelle révision constitutionnelle. D'une certaine façon, c'est le cœur du dispositif centré sur l'immigration "choisie" qui se trouve ici mis en cause. Une nouvelle fois la question de l'immigration prouve sa complexité. L'angélisme et la naïveté sont aujourd'hui clairement insoutenables, tout comme une rigueur excessive et sans discernement.

Il importe aujourd'hui de repenser l'immigration loin des idéologies, des slogans et des solutions toutes faites.

L'événement-2

par Jean-Gabriel Delacour

La véritable Ingrid

Il existait un Collectif anti-Ingrid Betancourt : il dénonçait « les médias complaisants, voire aux ordres des élites des beaux quartiers, [qui] s'activent à manipuler l'ensemble de la société, en choisissant pour nous les personnes pour qui il convient de se battre » en s'appuyant sur le cas d'otages comme Aida Duvaltier, une Franco-colombienne de 71 ans — dont la dépouille a en fait été retrouvée en 2006. Mais cette polémique apparaît aussi vaine que les propos de Ségolène Royal voulant absolument que le président Sarkozy ne soit « absolument pour rien » dans la libération.

En réalité, Ingrid Betancourt a réitéré son « engagement absolu » à lutter pour ses compagnons restés aux mains des Farc, ces Forces armées révolutionnaires colombiennes qui l'ont traitée « comme un chien ». Ses compatriotes ont d'ailleurs été invités à participer le vendredi 4 à une marche pour la remise en liberté des otages encore aux mains de la guérilla marxiste. L'appel a été lancé par Oscar Morales, qui avait déjà été l'un des organisateurs d'une « journée nationale d'action contre le terrorisme des Farc » ayant réuni plusieurs millions de personnes le 4 février dernier dans les rues de Bogota, Medellin et de 125 villes du pays. On sait que l'infatigable lutteuse a demandé à Nicolas Sarkozy d'œuvrer dans cette direction.

De son côté, Benoît XVI a appelé à la fin des enlèvements et des violences et il va très prochainement recevoir Ingrid Betancourt. On a remarqué que, à son

arrivée à la base militaire de Catam, celle-ci a fait un signe de croix et s'est agenouillée, entourée de sa mère et de ses compagnons de captivité, la prière étant conduite par un aumônier militaire. Le rosaire autour de son poignet gauche, elle a déclaré : « Il faut surtout que vous vous joignez à moi pour remercier Dieu d'être libre, parce que j'ai beaucoup prié ». Déjà, dans sa lettre de captivité du 24 octobre 2007, elle avait envoyé « un salut fraternel à M^{gr} Castro et au père Echeverry », qui s'étaient battus « quand le silence et l'oubli nous recouvraient plus que la jungle même ». Le premier, président de la conférence épiscopale, est très engagé dans la négociation avec les Farc et a écrit *Réconciliation, individu et communauté en Colombie* et le second, avocat, est secrétaire national de la Commission de conciliation, reconnu par le gouvernement et les Farc comme habilité à faciliter l'élaboration d'un accord humanitaire. Quant au président Uribe, qu'on dit membre de l'Opus Dei, il n'a pas hésité à affirmer que cette libération en douceur « s'est déroulée à la lumière du Saint Esprit et a été placée sous la protection de Notre Seigneur et de la Vierge ».

On entendra encore parler d'Ingrid Betancourt. Peut-être d'une manière inattendue : une personne qui s'appuie sur une telle vie intérieure, qui manie aussi bien la communication et qui se montre autant attachée à son pays peut créer bien des surprises.

Santé

par Jacques Duconseil

Trou de la sécu : un casse-tête pour le gouvernement

Le gouvernement se trouve désormais très embarrassé par la reculade qu'il a dû faire la semaine dernière en abandonnant le « déremboursement » partiel des affections de longue durée. En effet, cette mesure devait permettre d'économiser 250 millions d'euros chaque année. Le directeur de l'assurance maladie, Frédéric van Rookeghem, ne dispose plus vraiment de marges de manœuvres pour atteindre l'objectif de 3 milliards d'euros d'économies annuelles. Certes, il va de nouveau proposer au gouvernement de responsabiliser les professionnels de santé en leur demandant de développer les actions de prévention ou les prescriptions de génériques. Une grande classique désormais ! Et puis, il va demander à l'Etat de respecter ses engagements vis-à-vis de la CNAM, notamment pour les pertes de recettes, qui résultent du versement anticipé en 2008 de la CSG de 2009 sur les dividendes.

Chacun comprend qu'il faut désormais changer de logique. 7,7 millions de personnes sont déclarées en affection de longue durée. Selon la CNAM, ce nombre devrait atteindre 12 millions de personnes en 2015 et concentrer 70% des dépenses de l'assurance maladie au lieu de 60 % aujourd'hui. En moyenne, ces dépenses atteignent 8700 € par patient chaque année au regard des 800 € dépensés pour une pathologie classique.

Martin Hirsch, le haut commissaire aux solidarités actives, avait proposé d'instaurer un bouclier sanitaire. Ce système existe déjà en Allemagne et en Belgique. Il consiste à laisser à la charge des patients une part des dépenses de santé proportionnelle à leurs revenus. Plus le revenu est élevé, plus cette part est importante. A l'inverse, les faibles revenus bénéficient d'une gratuité totale des soins. Cette réforme favoriserait les personnes aux revenus modestes non couvertes par des mutuelles et permettrait une réduction significative des dépenses de santé restant à la charge de la solidarité nationale, car les patients,

disposant de revenus significatifs pourraient voir la part restant à leur charge remboursée par un organisme complémentaire.

Cette idée n'avait pas les faveurs du gouvernement, ni d'ailleurs de la CNAM. D'autres proposent d'élargir l'assiette du financement de la protection sociale à d'autres revenus que ceux du travail. « Il faudrait que les politiques prennent leur courage à deux mains », insiste Gérard Raymond, le président d'une association de malades. Pour l'instant, le ministère de la Santé ne confirme plus la date du 15 juillet, initialement fixée, pour l'annonce des choix du gouvernement sur ce délicat sujet.

Environnement

par Fabrice de Chanceuil

Le paysage de vos vacances

Avec le mois de juillet qui commence, beaucoup s'apprêtent à partir en vacances. Pour certains, ce sera le farniente sur la plage, pour d'autres au contraire des marches sportives en montagne, pour d'autres encore la découverte de villes au riche patrimoine, voire pour certains aussi le suivi attentif au bord de la route ou via la télévision du Tour de France cycliste avec ses étapes de plaine et ses arrivées au sommet qui ont transformé certains cols en légendes.

Quel que soit le mode choisi, tous, à un moment ou un autre, seront amenés à regarder le paysage. Ce pourra être de façon distraite et subreptice ou au contraire de façon réfléchie et volontaire, surtout si sa recherche constitue le but du voyage, à l'instar de Stendhal qui allait jusqu'à déclarer: « J'ai recherché avec une sensibilité exquise la vue des beaux paysages; c'est pour cela uniquement que j'ai voyagé. Les paysages étaient comme un archet qui jouait sur mon âme ».

Pourtant, s'il était demandé à chacun de dire ce qu'est pour lui le paysage, la réponse serait sans doute mal aisée tant le paysage échappe à toute définition, du moins à toute définition unique comme il y a des paysages plutôt qu'un paysage. Tous en effet n'y voient pas le reflet de l'âme comme l'auteur de La Chartreuse de Parme. Certains plantent le paysage comme un décor, tel Bernardin de Saint-Pierre pour qui « le paysage est le fond de tableau de la vie humaine », ce qui est encore poétique alors que les institutions internationales appelées à en connaître posent sur lui un jugement plus technique et plus froid : pour l'UNESCO en effet, le paysage est la « structure de l'écosystème » tandis que le Conseil de l'Europe y voit « le milieu naturel façonné par les facteurs sociaux et économiques » tel que perçu « sous le regard de l'homme ».

Il est sans doute plus facile, comme le fait remarquer Bernard Gourguechon, géographe auteur d'une remarquable étude sur le paysage, de dire ce que n'est pas le paysage plutôt que ce qu'il est. Ce n'est en effet ni la nature ou le milieu, ni même l'espace ou l'étendue, ou du moins pas seulement. Car la perception de l'objet est aussi importante que l'objet lui-même, ce qui laisse toute sa place à la subjectivité. C'est toute la difficulté mais aussi tout le mérite des guides touristiques quand ceux-ci s'attachent à vouloir décrire un paysage, forcément beau pour être cité, ce qui renvoie à une autre gageure aussi complexe et improbable que la définition du paysage, à savoir une vision unique et partagée de la beauté.

Mais que cela ne vous empêche pas de partir en voyage et surtout ne gâche pas vos vacances car le paysage n'est pas affaire de doctrine. Il ne vaut que par le plaisir qu'il procure et l'émotion qu'il suscite. Il ne demande pas à être défini mais seulement à être regardé.

Alors, bonnes vacances, au gré des paysages de France ou d'ailleurs.

Tribune

par le général Jean Delaunay* (2° section)

Le drame de Carcassonne

Le drame militaire qui vient de survenir à Carcassonne me touche profondément. Je pense d'abord à la souffrance de ces malheureuses victimes frappées par nos balles alors qu'elles venaient amicalement voir et complimenter l'armée française, à travers l'un de ses plus vaillants régiments.

J'imagine aussi le sentiment d'horreur et de culpabilité qui doit animer les responsables de tous niveaux et je leur dis ma fraternelle compassion.

Je sais qu'un tel accident est inexcusable et ne peut s'expliquer que par un affreux concours de circonstances dominé par un manque de rigueur quelque part dans l'application et le contrôle des règles de sécurité. Or, il s'agit là de l'un des aspects les plus importants de la discipline et j'ai appris, il y a longtemps, que la discipline est la force principale des armées.

En outre, ce drame tombe au moment où des choix budgétaires drastiques engagent l'avenir de nos armées et où des personnes mal intentionnées pourraient l'exploiter pour calomnier nos soldats et réduire encore leurs moyens.

Cela dit, ayant servi la France pendant quarante ans sous l'uniforme et ayant été le chef de l'Armée de terre, je sais que chaque jour qui passe sans accident dans notre communauté est un miracle, tant sont nombreuses les occasions, à travers le monde, de voir un véhicule tomber dans un ravin, un aéronef se crasher, un tir manquer l'objectif, bref une défaillance technique et/ou une erreur humaine se produire quelque part.

Plus que quiconque, je déplore le drame de Carcassonne et, si j'étais en fonction, je sanctionnerais sévèrement les coupables mais je demande qu'on ne les accable pas outre mesure et qu'on ne généralise pas la stigmatisation des erreurs qui se sont produites là.

Le fait pour les personnels de partir très fréquemment en opération extérieure où ils vivent en permanence dans des conditions dangereuses, l'arme approvisionnée à portée de la main, affaiblit, selon mon expérience et celle de tous ceux qui l'ont partagée, la hantise de la sécurité qui doit être celle des soldats en temps de paix.

Je crois aussi que, vivant en surchauffe permanente entre la prochaine OPEX à préparer, les missions Vigipirate à assurer dans les gares, l'entraînement spécifique à préserver, les personnels à envoyer en stage alors que les effectifs sont calculés au plus juste et que les unités sont sous-encadrées au quartier... tout cela réduit la possibilité d'un jeune capitaine, l'échelon de commandement essentiel de l'armée de terre, de contrôler assez l'exécution des ordres qu'il donne... Ceci explique cela...

Cependant, à côté de la discipline, la force principale de nos Armées, c'est la confiance et l'affection de la population qu'elles sont chargées de défendre.

Après cette crise, que le prochain 14 juillet nous soit l'occasion de les leur manifester... y compris au sommet de l'État_!

Le général Delaunay est président de l'association France-Valeurs. Il vient de publier « Un coup d'œil dans mon rétro », aux éditions Satisfecit, à Lyon.

MONDE

par Yves La Marck

Paris - Alger

Aura-t-on jamais invité avec plus d'insistance l'Algérie à se réconcilier avec la France ? Les dirigeants français se succèdent à Alger depuis des lustres pour quêter quoi au juste ? La fin de la culpabilité, une bonne conscience ? Les affaires marchent, le commerce prospère, les contrats sont signés, les derniers le 22 juin avec le Premier ministre sur le nucléaire civil et la coopération militaire. Que veut-on de plus ? On a renoncé au traité d'amitié dont Chirac avait poursuivi le rêve pendant des années. On peut même se demander si le projet d'Union Pour la Méditerranée n'est pas un instrument pour circonvenir le refus algérien d'une relation décomplexée.

C'est justement là où le bât blesse. L'Algérie pourrait revendiquer d'être la première et même la seule capable de s'unir à la France. Elle ne veut pas de rivale. Or la France ne peut pas renoncer à son jeu d'équilibre avec le Maroc ou la Tunisie. Et elle n'a rien fait non plus, par exemple, pour empêcher la récente élection à la tête du Conseil français du culte musulman (CFCM) d'un Marocain.

Alors le président Bouteflika, qui songe à un troisième mandat, se demande pourquoi il serait un parmi d'autres à Paris, aux côtés, effacé ou éclipsé, par Mohamed VI, ou Kadhafi, sans compter les Israéliens ?

Ce n'est pourtant pas une question de coquetterie, ou de fierté nationale. Les équilibres internes de l'Algérie demeurent fragiles. La France est elle-même facteur à la fois d'équilibre et de déséquilibre, et ce quoi qu'elle fasse. Elle est partie prenante au débat, en Algérie et en France, comme elle ne l'est ni au Maroc ni en Tunisie. Il faut savoir l'assumer.

Dans cette situation qui n'est facile pour personne, nos dirigeants se conduisent de manière responsable. On pourrait leur reprocher de s'accrocher, d'en faire trop. Qu'Abdelaziz Bouteflika ne soit pas à la revue militaire du 14 juillet 2008, cinquante ans après « les «événements d'Alger », qui s'en offusquera ? S'il ne veut pas venir, qu'il ne vienne pas. Nos dirigeants, quoi qu'il leur en coûte, savent qu'ils ne peuvent s'arrêter à ce type de réactions qu'à titre individuel nous pouvons avoir. Nous ne pouvons pas nous désintéresser de l'Algérie. Et pas seulement à cause des contrats. A cause de l'histoire commune.

Economie-1

par Alice Tulle

La politique monétaire européenne

Le 3 juillet la Banque centrale européenne, personnifiée par son président Jean-Claude Trichet, a augmenté d'un quart de point son principal taux d'intérêt, qui atteint maintenant 4,25%. Motif ? Le « risque que l'inflation explose ». Parade : le crédit devient plus cher pour les particuliers, ils sont donc obligés de réduire leurs achats et les prix baissent.

Telle est la théorie – une parmi d'autres, divergentes - qui est mise en pratique par la Banque centrale européenne.

Mais Nicolas Sarkozy, qui préside le Conseil européen pendant six mois, est hostile à la politique de l' « euro fort » : il souhaite que la BCE prenne en considération la faiblesse de la croissance (qu'il faudrait soutenir par une baisse des taux) et pas seulement l'inflation. Même souhait en Espagne, frappée par une grave crise immobilière qui a des répercussions négatives sur la croissance et sur le taux de chômage. Même le ministre allemand des Finances avait invité la BCE à « réfléchir » aux conséquences d'une hausse des taux – alors que l'Allemagne défend depuis des décennies le principe de la monnaie forte.

Pourtant, même si le Conseil des gouverneurs était convaincu que la hausse des prix et des salaires dans une zone économique relativement protégée n'est pas une mauvaise chose, il serait contraint de lutter prioritairement contre l'inflation pour une raison impérative, d'ordre juridico-politique : la BCE est obligée par statut d'être anti-inflationniste.

Or le succès de la politique de hausse des taux est d'ores et déjà compromis : les hausses précédentes n'ont pas jugulé l'inflation parce que ce phénomène n'est pas provoqué par la hausse des salaires mais par la flambée du prix des matières premières. Cette flambée est due à la demande de grandes puissances (Chine, Inde) et à la spéculation : restreindre le crédit ne changera rien à cette tendance mondiale, alors que le crédit cher risque fort de réduire les achats de biens d'équipement et de biens de consommation dans la zone euro.

Mais les dirigeants politiques et les économistes hostiles aux thèses de Jean-Claude Trichet ne peuvent rien contre la Banque centrale européenne qui est indépendante de tous les pouvoirs. Là encore, le problème est avant tout d'ordre politique.

Economie-2

*par Jean-Yves Naudet **

Le retour de l'inflation

On croyait l'inflation vaincue. Elle fait un retour en force. Les chiffres sont accablants : 4% de hausse des prix en France en un an, 3,7% dans la zone euro, 4,2% aux États-Unis. Aucun pays n'est épargné : « Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés ». 15,1% en Russie, 7,7% en Chine, 11% en Inde. Du jamais vu depuis plus de vingt ans. Les ménages ont le sentiment que la hausse est encore plus forte, car ils sont sensibles à certains dérapages : les prix du fuel ont progressé de 47,5% en un an, ceux du lait ou des œufs de 13,6%, ceux du pain de 9,6%.

Faut-il s'en inquiéter ? C'est que l'inflation est une drogue : facile à attraper, difficile à soigner. Les familles subissent de plein fouet cette hausse, qui s'attaque à un pouvoir d'achat déjà bien entamé : cette année, selon l'INSEE, la hausse des prix devrait dépasser celle des revenus.

Mais c'est toute l'économie qui est fragilisée par l'inflation. Certes, il est normal qu'il y ait des prix qui montent, pour indiquer les raretés (comme le pétrole) ; il est normal qu'il y ait des prix qui baissent, pour indiquer les secteurs où l'on produit trop : ce sont les signaux de prix qui indiquent nos choix et orientent les entreprises. Ce qui n'est pas normal et représente une maladie économique, c'est lorsque la majorité des prix est en hausse : c'est cela, l'inflation. Dans ce cas, les signaux envoyés par les prix (des « vecteurs d'information » comme disait F. Hayek) sont totalement brouillés. On ne sait plus les interpréter, donc on ne sait plus quels sont les choix des clients et les entreprises sont déboussolées : elles risquent de faire de mauvais choix, ou d'attendre des jours meilleurs ; à terme, c'est toute l'économie (croissance, emploi) qui est touchée.

Il faut donc lutter contre l'inflation. Mais pour soigner, il faut connaître les causes de la maladie. Il faut d'abord écarter les fausses pistes. La plus ancienne est la fixation autoritaire des prix par l'État (le « contrôle des prix »)_: on interdit la hausse des prix_; cette politique a eu partout les mêmes résultats_: les produits disparaissent aussitôt, et réapparaissent au marché noir_; c'est la pénurie sur les marchés_; comme on disait dans les pays de l'Est, qui pratiquaient cette politique, « ce n'est pas cher, mais il n'y en a pas ». Autre mauvaise politique, le « freinage keynésien » (du nom de l'économiste Keynes)_: on réduit à tout prix la demande, par exemple en réduisant l'investissement_; ce faisant, c'est la croissance économique qu'on condamne.

En réalité, il y a deux causes à l'inflation. La première est monétaire_: l'excès de création de monnaie, au-delà des capacités de production, se traduit en hausse des prix, « trop de monnaie chassant après trop peu de biens ». En ce moment, dans la zone euro, la masse monétaire (M3) augmente de 11 % par an. Contrairement à ce qu'on pense, la Banque centrale européenne est donc trop laxiste. La quantité de monnaie ne devrait pas progresser de plus de 5% par an_: l'excédent n'est que du vent_: il n'y a pas de richesses réelles en face.

L'autre cause de l'inflation, c'est l'insuffisance de la concurrence, car la concurrence fait baisser des prix. En France, de nombreuses professions refusent de s'ouvrir à la concurrence, y compris en manifestant bruyamment. Or la vie économique ne doit pas fonctionner pour les professionnels, mais pour les clients, c'est-à-dire nous tous.

Le retour à la stabilité des prix est à ce double prix_: rigueur monétaire et concurrence accrue.

* Jean-Yves Naudet est professeur à l'université Paul Cézanne (Aix-Marseille III),

Agriculture

par Thérèse Coustenoble

Le prix du vin

André Simon, écrivain spécialiste de la littérature du vin a écrit: « Quel que soit son prix, le vin vaut certainement plus que sa valeur d'achat, car c'est la joie qu'il apporte dans toute la maison, la joie d'un rayon de soleil. » Mais les cours du vin subissent pourtant bien des variations souvent à la baisse, en particulier depuis cinq mois. Les acheteurs ne respectent alors pas toujours leurs contrats et achètent parfois le vin moins cher que promis ou, pire, résilient tout simplement leur commande pour aller acheter ailleurs.

Pour freiner ces mauvaises pratiques, un amendement de l'article L. 443-1 du code de commerce, voté par le Sénat le 2 juillet dernier, propose qu'un acompte de 15% soit réglé au producteur dans un délai de 10 jours suivant la signature du contrat d'achat en gros. De plus, il réduit le délai maximum de paiement de 75 jours à 60 jours à compter de la date de livraison.

Le vin est un secteur en crise qu'il faut protéger, comme l'a souligné le ministre de l'Agriculture Michel Barnier, lors de plusieurs réunions consacrées au Languedoc-Roussillon. Cette région de France est particulièrement touchée et mobilisée. Mais la crise structurelle de la viticulture française est générale car principalement due à la concurrence mondiale_: Californie, Chili, Afrique du Sud, Australie... Les exploitations françaises font-elles encore le poids? L'activité française est bien plus encadrée, soumise à des lois sociales strictes, en contrepartie, certes, de subventions non négligeables mais qui peuvent disparaître d'un jour à l'autre.

L'amendement sur les conditions de paiement proposé par l'UMP et les socialistes a été adopté à la quasi-unanimité. Cela peut donner l'espoir d'un déblocage puisque les navettes parlementaires avaient refusé un amendement semblable au Sénat qui le proposait déjà... en 1992 ! Le vent tournerait-il en faveur des viticulteurs? Première inquiétude notable: la commission spéciale du Sénat sur ce texte, que préside Gérard Larcher (UMP), a fait voter un sous-amendement, contre l'avis du gouvernement et de l'opposition, prévoyant des possibilités de dérogation à cette réduction des délais de paiement...

Religion

par Gérard Leclerc

Ingrid Bétancourt, contre la haine

Un miracle que la vierge a rendu possible, a-t-elle dit. Comment contester à Ingrid Bétancourt sa conviction, elle qui, pour remercier, manifeste son intention de se rendre à la chapelle de la rue du Bac et à Lourdes ? Mais le miracle ce n'est pas seulement sa libération après plus de six ans de séquestration dans la jungle et dans des conditions morales et physiques horribles, c'est la détermination de celle qu'il faut bien appeler *l'héroïne* à refuser la logique de la haine à l'encontre de ses propres bourreaux. "Bénir quelqu'un qui vous a fait tant de mal ne peut que vous grandir." Elle aurait tout lieu de manifester son ressentiment, elle n'a que le pardon à la bouche. Et elle veut rendre grâce pour cet étonnant retour à la vie, les retrouvailles avec sa famille, et d'abord ses enfants. Si elle ne peut oublier l'épreuve, qui chaque jour, lui imposait l'idée de prendre congé de ce monde et même de tuer ses tortionnaires, elle s'en trouve délivrée désormais par une démarche intérieure, explicitement évangélique.

Cela peut paraître incongru à la mentalité laïciste de notre Europe. Mais d'évidence, en Amérique latine, les images que nous avons vues s'intègrent dans la mentalité de tout un continent et ne sont nullement anodines en termes d'avenir et d'évolution profonde des sociétés. Ingrid et tous les otages libérés à genoux sur le tarmac de l'aéroport pour rendre grâce, ce n'est pas seulement l'expression spectaculaire d'une religiosité. C'est le gage d'une transformation des cœurs et l'espoir, peut-être, d'une nouvelle génération pour sortir la Colombie et les autres pays latino-américains de leur situation encore critique. La maîtrise politique dont l'ex-otage des Farc a fait preuve dans ses premières interventions publiques montre que conviction personnelle et conscience civique peuvent aller de pair. Il faut souhaiter une nouvelle destinée politique à Ingrid Bétancourt. Ses compatriotes ont besoin de sa lucidité, de sa magnanimité et de sa détermination à faire changer les choses.

Durant sa captivité, elle a mûri et compris, aux dires de ses compatriotes informés, qu'il convenait de se comporter avec plus de compréhension des réalités locales et des équilibres stratégiques. Elle félicite le président Uribe de son incontestable succès, elle appelle à la libération de ses anciens compagnons d'infortune, elle se veut pour le moment "soldat de la paix". Mais l'avenir proche nous dira ce dont une personnalité de cette trempe est capable pour forcer le destin.

Chronique juridique

par Jean-Philippe Delsol, avocat au barreau de Lyon

Summum jus

La loi et le règlement prolifèrent à n'en plus finir, comme un mauvais cancer. Il suffit d'un accident dans une piscine ou dans une sortie de classe, ou de dirigeants qui ont profité exagérément de stock options pour que le législateur intervienne. A la fin, nul ne peut connaître le droit au royaume d'Ubu Loi que dénoncent dans un récent ouvrage Philippe Sassier et Dominique Lansoy (Fayard 2008). Ça n'est pas nouveau d'ailleurs. Cicéron citait dans le *De Officiis* un adage ancien selon lequel l'excès de droit est une atteinte au droit : *summum jus summa injuria*. Montesquieu se plaignait déjà en 1725 : « Les formalités introduites pour conserver l'ordre public sont aujourd'hui le fléau des particuliers ». L'inflation judiciaire est un vice récurrent dont les sociétés complexes sont l'expression la plus aboutie.

Il faut pourtant parfois espérer du bon sens des gouvernants. Un rapport remis récemment par la commission Fouquet au ministre du budget, Eric Woerth, propose 54 idées pour rendre l'impôt plus simple, notamment en supprimant une partie des 500 niches fiscales créées au gré de la force des lobbies. Fin juin, les commissions des Finances et des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale ont présenté ensemble un autre rapport pour réduire près de 50 milliards d'allègements sociaux dispersés dans 72 dispositifs dont ils remettent en cause le coût et l'efficacité. Un nouveau comité sénatorial, présidé par Alain Lambert, se réunira dès septembre pour s'attaquer à la production excessive de normes. La nouvelle loi de modernisation de l'économie va déjà permettre aux actifs de développer des activités marginales en évitant toutes les charges et toutes les déclarations qui pèsent sur les travailleurs indépendants : en dessous d'un chiffre d'affaires annuel à déterminer, les contribuables pourront payer un forfait de 13 ou 23% selon les cas sur leurs recettes pour se libérer de tout autre versement fiscal ou social.

Même Bruxelles s'y met en présentant des mesures en faveur des petites entreprises pour alléger leurs contraintes au travers d'un Small Business Act inspiré d'une pratique américaine pour favoriser l'initiative. Et en France, malgré de très nombreuses hésitations, le Président Sarkozy semble en définitive favorable à l'idée de remettre en cause les départements pour limiter le nombre de structures administratives : « On ne peut pas moderniser la France sur un plan économique, sur un plan social, et puis ne pas toucher à l'appareil administratif » a-t-il déclaré à Limoges.

La prise de conscience existe. Il faut maintenant passer à l'acte et c'est toujours plus difficile. Mais ça ne l'était pas moins quand Napoléon a fait rédiger le Code civil qui est un texte toujours clair et lisible plus de deux cents ans après sa publication alors que tant de nos lois actuelles ne le sont plus quelques années seulement après leur vote. La loi ne peut jamais tout prévoir et le rôle du législateur n'est pas de mater les citoyens, mais de leur permettre d'exercer leurs responsabilités dans le respect les uns des autres.

Spiritualités

par Jean Etévenaux

Les anglicans divisés en deux

Il est encore trop tôt pour parler de schisme et chacune des deux parties s'abstient certes d'employer le terme. Mais il est incontestable que la communion anglicane connaît la plus grave crise de son existence depuis sa création au XVI^e siècle lorsque, tant pour se soustraire à l'autorité de Rome pour des motifs personnels... Henry VIII voulait se séparer de sa première épouse... qui pour

construire quelque chose qui soit à la fois catholique et protestant, l'Église d'Angleterre s'est érigée de façon totalement indépendante. Alors que, à partir du 16 juillet, la conférence de Lambeth va réunir, comme tous les dix ans, les diverses Églises reconnaissant l'autorité spirituelle de l'archevêque de Cantorbéry, un rassemblement rival s'est tenu à Jérusalem du 22 au 29 juin, qui a procédé à une sorte de soustraction d'obédience vis-à-vis du primat anglican.

Cette *Global Anglican Future Conference* (Gafcon) rassemblait un bon millier de participants dont plus de 300 évêques et archevêques, surtout d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Australie, mais aussi de plusieurs pays occidentaux, représentant 35 millions de fidèles soit presque la moitié des fidèles. Ils n'acceptent pas les dérives morales et le déclin spirituel dus à un certain nombre d'« innovations ». Après les femmes prêtres il y a eu les femmes évêques, puis les ordinations d'homosexuels revendiqués, notamment l'évêque du New Hampshire Gene Robinson en 2003, un père divorcé qui vit ouvertement depuis vingt ans avec un compagnon qu'il veut épouser civilement (voir son livre *Dans l'œil du cyclone*, qu'il vient de publier... aux Presses de Cantorbéry). Du coup, l'évêque britannique d'origine pakistanaise Michael Nazir-Ali, qui ne mâche pas non plus ses mots à propos de l'islam, a annoncé qu'il ne participerait pas à la conférence de Lambeth.

S'ajoutent à cela la personnalité et l'action de Rowan Williams, l'archevêque de Cantorbéry. De tendance anglo-catholique — il a participé aux funérailles de Jean-Paul II et à l'intronisation de Benoît XVI —, cet intellectuel polyglotte s'est montré favorable à la prise en compte partielle de la *charia* islamique dans la législation britannique. Récemment, il a avalisé la décision de son Église de retirer ses investissements des sociétés dont les produits sont utilisés par le gouvernement israélien dans les territoires palestiniens, ce qui a entraîné un sentiment de « honte » chez son prédécesseur George Carey — qui, en 1997, lui avait refusé une promotion épiscopale en raison de ses écrits favorables aux homosexuels. Quant à l'évêque de Manchester, Nigel McCulloch, il vient d'ordonner sa propre épouse dans sa cathédrale... À Londres, a été célébré un « mariage » entre deux prêtres à Saint-Bartholomée-le-Grand, aussitôt qualifié de « blasphématoire » par l'archevêque de l'Ouganda. Enfin, de l'autre côté de l'Atlantique, l'évêque-président étasunien, Katharine Jefferts Schori — première femme primat anglicane —, a parlé dans un discours très politiquement correct de « notre mère Jésus ».

Coup de projecteur

par Loïc Jannin *

La profession de Notaire

Après le rapport Attali et autour des discussions sur la Loi de modernisation de l'économie, on a entendu des commentaires particulièrement déplaisants sur les notaires. Ces propos montrent une méconnaissance de cette profession dont la place dans notre société éclatée et ayant perdu tous ses points de repère, est indispensable.

Le notaire est le confident de ses clients. Il les écoute, les conseille aux mieux de leurs intérêts en fonction des règles de droit qui évoluent chaque jour et de la législation fiscale de plus en plus complexe. Puis il rédige les conventions qui ont force de loi entre eux.

Contrairement aux affirmations souvent répandues, les fils de notaires ne trustent pas l'accès à la profession. Celle-ci est ouverte à tous ceux qui, après 7 ans d'études de droit, au minimum, très sélectives, ont obtenu leur diplôme

sanctionné soit par un rapport de stage, soit par un mémoire soutenu devant un jury très exigeant. Après il faut avoir l'audace de se lancer pour s'installer. Ensuite, pour réussir, il faut beaucoup travailler, ne pas compter son temps et tenir perpétuellement à jour ses connaissances, sans oublier quotidiennement les règles d'éthique professionnelle et de confraternité.

Si le traitement de certains dossiers n'est pas réglé avec toute la diligence nécessaire, il faut savoir que la complexité de certains textes de droit ou le temps nécessaire à l'administration pour répondre à une question qui doit lui être soumise préalablement à toute signature d'acte retarde la conclusion de celui-ci.

Il est aussi utile de savoir que si les offices notariaux sont au nombre de 4503, les notaires en exercice sont 8722 exerçant soit individuellement soit au sein de sociétés civiles professionnelles.

Enfin il me paraît indispensable de faire connaître que le notariat français a été sollicité pour mettre en place la profession de notaire en Hongrie, au Vietnam et, plus récemment, en Chine.

* Loïk Jannin est notaire honoraire

Humeur

par Erwan Violin

Grèves invisibles ?

C'est la petite phrase qui a mis le feu aux poudres, la goutte qui a fait déborder le vase, bref, la phrase de la semaine. Devant le conseil national de l'UMP, Nicolas Sarkozy a osé proférer le blasphème suprême : "Lorsqu'il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit". Le président de la République entendait sans doute se libérer ainsi de sa hantise d'une coagulation des mécontentements.

Bien entendu, les syndicats ont poussé des cris d'orfraie et menacé l'impudent de leur ire vengeresse, suivis par la gauche, trop heureuse de se défouler à peu de frais. On n'a pas demandé leur avis aux usagers qui se rendent bien compte tout de même que lorsqu'il y a une grève, ils se déplacent toujours aussi difficilement.

La réaction des syndicats peut faire réfléchir. Après tout, faire entendre ses revendications sans forcément ennuyer ses concitoyens n'est pas si honteux, c'est même plutôt honorable. Les grèves ne sont pas faites pour enquiquiner le monde mais pour se faire entendre.

Et puis, qui peut sincèrement regretter que son pays ne soit plus le royaume de la paralysie?

Livres

par Catherine Pauchet

Parcs naturels régionaux

Pas besoin de traverser les océans et les déserts pour trouver de jolis coins où il fait bon respirer et se reposer. À deux pas de chez soi, ici, en France, la nature est généreuse à souhait, belle à voir, agréable à sentir. En témoignent nos quarante-cinq parcs naturels régionaux, résultat d'une politique délibérée d'aménagement du territoire. La Brière au fil de l'eau, les Causes du Quercy, les Millevaches en Limousin, les volcans d'Auvergne et tant d'autres endroits, chacun avec sa faune, sa flore et son patrimoine architectural sont autant de

merveilles à protéger et à admirer. Un livre magnifique avec de superbes photos.

« Parcs naturels régionaux », Francine Pigelet-Lambert, Rustica éditions et Détours en France, 221 p., 29,50€.

Disque

Natacha Atlas

Natacha Atlas s'était fait connaître, en 1999, en interprétant « Mon amie la rose », la chanson fétiche de Françoise Hardy, ce qui lui avait valu un prix aux Victoires de la musique. Là voici qui nous revient avec un superbe album, intitulé Ana Hina, chanté tout en arabe. D'origine anglaise et égyptienne, Natacha Atlas revient à ses origines à la fois orientale et occidentale et nous propose un opus largement inspiré de l'âge d'or de la musique arabe des années cinquante et soixante.

« Ana Hina, Natacha Atlas, CD, world music/Harmonia Mundi, 17€ environ.

Théâtre

par Pierre François

Le Retour

« Sacs de femmes... » revient à Avignon. L'an dernier, ce sympathique bout de femme était venue avec son mari présenter ce spectacle poétique et intimiste. Ce dernier avait décidé d'offrir, à celle qui habituellement montait sur scène pour présenter les autres, quinze jours de représentation dans le « off », pour ses soixante ans. Il expliquait qu'avec un budget qui ne leur permettait pas d'imprimer des affiches, il commençait par deviner à qui il avait affaire avant d'aborder le chaland, de discuter avec lui et de finir par lui offrir une carte postale avec les coordonnées du spectacle.

Durant l'année, le récital poétique et sensible de celle qui tenait, de son père, le goût pour l'écriture et, de ses déménagements, celui pour la rencontre a effectué une petite tournée. Ce retour est-il dans une perspective vraiment mercantile, à un âge où il devient difficile tant de se former que de progresser, ou bien pour la beauté du geste ?

C'est la question qu'il conviendra de lui poser en allant la voir, et en se reconnaissant dans ses propos, au Ateliers d'Amphoux à 16 h 30 du du 10 au 21 juillet.

(1) « Sacs de femmes », Ateliers d'Amphoux, 10-12, rue d'Amphoux. Avec Hélène Levasseur, mise en scène par Lucia Pozzi.

Cinéma

par Marie-Lorraine Roussel

Le bruit des gens autour

Des artistes aux disciplines diverses se retrouvent chaque année au festival d'Avignon. Maud et Alex, deux jeunes comédiens, sont unis sur scène où ils doivent jouer un couple amoureux, mais ils viennent de rompre. Richard, le metteur en scène de la pièce, est rongé par la douleur depuis la mort de sa femme. Kate est danseuse et a une liaison avec son assistant. Elle s'inquiète pour la santé de son père...

À travers ce film choral, Diastème restitue parfaitement l'atmosphère très particulière du festival d'Avignon. Si son scénario semble d'abord s'écouler autour d'un fil dramatique un peu épais, il acquiert peu à peu une vraie cohérence et touche par la sincérité de son propos et la force de ses enjeux humains. L'interprétation se révèle remarquable.

Si le comportement de certains personnages appelle des réserves, la sensibilité des personnages, qui s'exprime notamment à travers leur art, est exposée avec une belle délicatesse.

Comédie dramatique française (2008) de Diastème, avec Bruno Todeschini (Richard), Linh-Dan Pham (la spectatrice), Emma de Caunes (Maud), Frédéric Andrau (Alex), Léa Drucker (Kate) (1h47). (Adultes). Sortie le 9 juillet 2008.

My Name is Hallam Foe

Un adolescent de 17 ans ne parvient pas à se remettre de la mort de sa mère. Cette chronique adolescente aux accents œdipiens et aux allures de conte a de quoi dérouter, mais l'histoire est menée avec un indéniable brio. Quant à Jamie Bell («Billy Elliot») il est excellent. Certains comportements sont déplorables, mais la détresse du héros est émouvante.

Drame britannique (2007) de David Mackenzie, avec Jamie Bell (Hallam Foe), Sophia Myles (Kate), Ciaran Hinds (Julius Foe), Claire Forlani (Verity Foe), Jamie Sives (Alasdair) (1h35). (Adultes) Sortie le 9 juillet 2008.

Sélection Cinema

par Marie-Christine Renaud d'André

Kung Fu Panda

Si l'on devait mesurer la qualité d'un film à la sympathie que suscite le héros, nul doute que «Kung Fu Panda», le nouveau petit bijou des studios «DreamWorks», tiendrait le haut du pavé. Il est difficile, en effet, de résister à la drôlerie, au charme et à la bonne humeur de ce panda au grand cœur, qui nous touche autant par sa bravoure que par ses maladresses. Il mériterait sans conteste (avec le pachyderme Horton) la palme du personnage le plus attachant de l'année.

Po, un joyeux panda, vit avec son père dans une ancienne cité chinoise. Il est passionné, depuis toujours, par le kung-fu, mais non seulement il n'a pas vraiment le profil pour pratiquer cet art, mais son père, qui compte sur lui pour

étrange concours de circonstances, Po est désigné comme le «guerrier dragon», celui qui est appelé à affronter Tai Lung, le redoutable léopard des neiges....

Les « Studios Dreamworks » nous offrent un divertissement familial d'excellente facture, truffé de gags d'une irrésistible drôlerie, de situations rocambolesques, d'actions trépidantes et de combats de kung-fu savoureusement orchestrés. Certes, les grandes lignes de l'intrigue ont un petit air de déjà-vu, mais l'histoire a le mérite d'être limpide et accessible aux enfants de tout âge. Qui plus est, on ne peut qu'apprécier le travail très soigné sur les décors, les couleurs et le graphisme des personnages.

Cette œuvre comporte de belles leçons de vie sur le courage, la loyauté, le respect et la confiance en soi. Le léopard des neiges peut effrayer les plus jeunes.

Kung Fu Panda. Film d'animation américain (2008) de Mark Osborne et John Stevenson, avec les voix de Jack Black/Manu Payet (Po le panda), Dustin Hoffman/Pierre Arditi (Shifu), Angelina Jolie/Marie Gilain (Master Tigresse), Jackie Chan (le singe) (1h30). (Tous). Sortie le 9 juillet 2008.

SPORTS

par Matthieu Baccialone

Tour de France: le coup d'envoi de l'été

Le monde change, la société évolue mais il reste heureusement de sympathiques points de repères ; le Tour de France en fait partie. Chaque année le début de la grande boucle sonne pour beaucoup de Français le début des vacances estivales. Malgré la professionnalisation excessive du cyclisme et les enjeux économiques qui, comme dans la plupart des sports aujourd'hui, sont venus se greffer à la caravane du Tour, l'épreuve phare de la petite reine garde néanmoins un côté authentique voire suranné qui fait tout son charme.

Tout d'abord l'histoire du Tour est intimement lié au terroir français. Toutes les régions ont été traversées depuis des années. Les coureurs ont usé leur roues sur tant de petites départementales. Chaque français a presque vu passer au moins une fois le Tour de France dans sa ville ou son village.

Quel plaisir également de découvrir des lieux inconnus merveilleusement filmés par les équipes techniques de France télévisions. Ainsi le Tour de France n'est pas uniquement suivi par les amateurs de cyclisme mais par un public très large et divers qui a envie de participer à la fête.

Car c'est avant tout cela le Tour: la fête, l'insouciance estivale. Les routes prises d'assaut par les coureurs trouvent un écho dans la transhumance des juilletistes. Les préoccupations des vacanciers sont les mêmes que celles des sportifs: pleuvra-t-il demain, y aura-t-il du vent?

Comment ne pas évoquer également le rôle du Tour dans la mémoire collective? Nous avons presque tous un souvenir bien précis lié à cette merveilleuse épreuve sportive. Les plus anciens évoqueront non sans une certaine émotion les exploits de Louison Bobet au mont Ventoux, la légendaire rivalité Anquetil/Poulidor. D'autres se référeront aux deux bretons Bernard Thévenet et Hinault. Les plus jeunes enfin se souviendront de l'échappée de Richard Virenque à Morzine et du réalisme froid de Lance Armstrong durant sept ans.

Le Tour de France 2008 est parti de Brest le 5 juillet dernier. Espérons qu'il nous apportera son lot de beaux souvenirs. En tout cas, pas de doute, l'été est bel et bien lancé

D'un jour à l'autre

France

Politique

Dans sa prestation télévisée du 30 juin, Nicolas Sarkozy a détaillé ses priorités pour la présidence européenne. Il a souhaité obtenir de ses partenaires une baisse de la TVA sur le pétrole, ainsi qu'une TVA à taux réduit sur la restauration, la vidéo et les disques, et l'instauration d'une fiscalité réduite sur les produits écologiques. Il a plaidé pour une politique commune de l'immigration.

J.P. Raffarin a ouvert le 5 juillet les travaux du Conseil national de l'UMP consacré aux problèmes de l'Europe.

Télévision

Le président de la République a également défendu la suppression de la publicité sur les chaînes publiques ; le président de France Télévisions, Patrick de Carolis, a évoqué le 1^{er} juillet la possibilité de sa démission en répondant aux critiques de Nicolas Sarkozy sur la qualité des programmes des chaînes publiques.

Tour Eiffel

La Tour a été illuminée en bleu le 30 juin au soir à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne ; les illuminations dureront deux mois.

Environnement

Jean-Louis Borloo a annoncé le 30 juin que le « malus » sur les véhicules très polluants sera payé chaque année et non au moment de l'achat seulement ; il entend étendre ce principe aux produits de consommation courante comme les pneus ou les appareils électroniques.

Défense

Le président s'est rendu le 30 juin auprès des 17 personnes blessées la veille à Carcassonne au cours d'une démonstration de combat au 3^{ème} régiment parachutiste d'infanterie de marine. Ce drame dû à une erreur sur les munitions utilisées devait entraîner la démission du chef de l'armée de terre, le général Bruno Cuhe ; mais ce départ est interprété comme une expression du malaise qui règne actuellement dans l'armée.

Après un long parcours jusqu'en Inde, c'est en Grande-Bretagne que le porte-avions « Clémenceau » sera finalement démantelé ; 10 mois de travaux seront nécessaires.

Patrimoine

Le ministre du Budget Eric Woerth a annoncé le 3 juillet qu'une instance unique allait être créée pour gérer le patrimoine de l'Etat évalué à 49 milliards d'euros.

Commerce

Le Conseil de la Concurrence a infligé l'an dernier plus de 200 millions d'euros de sanctions à 82 entreprises principalement dans le commerce et la distribution.

Poste

Selon des informations divulguées début juillet, la Poste serait en train d'étudier un changement de statut afin de devenir une société anonyme et de pouvoir ouvrir son capital comme l'a fait EDF en 2005.

Travail

Près de 1 700 amendements ont été déposés à l'Assemblée nationale en vue du débat qui a commencé le 1^{er} juillet sur la représentativité syndicale et les 35 heures.

Santé

220 médicaments ont été mis en vente libre le 1^{er} juillet ; il s'agit de médicaments vendus sans ordonnance.

Les syndicats de médecins s'inquiètent d'un projet de la Caisse nationale d'assurance maladie tendant à subordonner une part de leur rémunération à leurs résultats en matière de prévention et de prescription de médicaments génériques.

Enseignement

Le nouveau système de carte scolaire aurait permis à plus de 80% des élèves d'être admis dans l'établissement de leur choix.

Dans son rapport annuel présenté le 1^{er} juillet, le médiateur de l'Education nationale préconise de réduire le nombre d'épreuves au bac en le recentrant sur les disciplines fondamentales.

Energie

La construction d'un deuxième réacteur nucléaire de type EPR a été annoncée le 3 juillet par Nicolas Sarkozy.

De nouveaux compteurs électriques devraient être installés d'ici à 2012 dans les foyers français pour leur permettre de mieux maîtriser leur consommation ; la pose de 35 millions de compteurs représente un investissement de 4 milliards d'euros.

Logement

La ministre Christine Boutin a précisé le 2 juillet que 330 communes sur 730 n'avaient pas rempli leur objectif en matière de logement social entre 2005 et 2007 ; ce retard s'explique généralement par la rareté et le coût du foncier.

Transports

Air France et Veolia Transport négocient un partenariat pour faire rouler des TGV sur certaines destinations.

Sécurité routière

La ministre de l'Intérieur a lancé le 1^{er} juillet les tests salivaires qui vont permettre aux forces de l'ordre de déceler la prise de stupéfiants par les conducteurs.

Monde

Colombie

Ingrid Betancourt et quatorze autres otages ont été libérés sans effusion de sang le 2 juillet par l'armée colombienne au cours d'une opération préparée de longue date avec l'aide de conseillers israéliens et américains ; rejointe par sa famille et le ministre Bernard Kouchner à Bogota le 3 juillet, elle est arrivée en France le lendemain. Le cardinal Barbarin a salué cette libération en soulignant que « la force et la puissance de l'amour sont victorieux en elle ». L'ex-otage devrait rentrer rapidement en Colombie et y écrire une pièce...

Europe

Le président allemand a annoncé le 30 juin qu'il attendrait l'avis de la Cour constitutionnelle avant de promulguer la loi ratifiant le traité de Lisbonne. Quant

au président polonais, il a précisé que son pays ne ratifierait pas le traité, le « non » irlandais l'ayant rendu sans objet.

La Banque centrale européenne a vendu le 30 juin 30 tonnes d'or pour un montant non dévoilé. Elle a relevé le 3 juillet son taux directeur d'un quart de point à 4,25% ; cette décision présente, aux yeux des critiques, l'inconvénient de faire monter l'euro face au dollar, de ralentir l'activité et d'accentuer la baisse du marché immobilier ; le président de la Banque, Jean-Claude Trichet, a rappelé qu'en défendant la stabilité des prix il protégeait les plus démunis.

G8

Le Sommet du G8 ouvert à Tokyo le 8 juillet devait prendre une série de mesures pour lutter contre la hausse des prix alimentaires et le réchauffement climatique ; les manifestants altermondialistes étaient au rendez-vous.

Grande-Bretagne

Deux étudiants français ont été tués à l'arme blanche le 2 juillet à Londres ; un homme de 21 ans a été interpellé le 5 juillet puis relâché ; un portrait-robot a été diffusé le lendemain.

Plus de 500 personnes ont été arrêtées le 2 juillet dans le cadre de la lutte contre le trafic des êtres humains ; ces résultats confirment la progression de la prostitution d'adolescents.

Etats-Unis

Une station-service distribuant de l'hydrogène pour véhicules a ouvert ses portes au public à Los-Angeles. Par ailleurs, un géologue américain a estimé fin juin que l'Arctique pourrait recéler 100 milliards de barils de pétrole non exploités.

Le candidat démocrate Barak Obama a confirmé le 5 juillet qu'il retirerait les troupes américaines d'Irak s'il arrivait au pouvoir.

Canada

Le Premier ministre François Fillon qui était à Québec le 4 juillet pour les 400 ans de fondation de la ville, a relancé la polémique sur l'indépendance en parlant de la « Belle province » comme d'un pays.

Allemagne

La question de l'euthanasie en principe interdite depuis la fin du régime nazi a été débattue le 5 juillet au Bundesrat dans le but d'élaborer une législation interdisant l'assistance organisée au suicide.

Zimbabwe

Les dirigeants de l'Union africaine se sont contentés le 1^{er} juillet d'encourager le président Mugabe et l'opposition à entamer un dialogue en vue de la paix....

Sports

Cyclisme

Le 95^{ème} Tour de France a pris le départ le 5 juillet à Brest ; en l'absence de certains concurrents soupçonnés de dopage, l'épreuve s'annonce très ouverte.

Tennis

Rafael Nadal a remporté le tournoi de Wimbledon sur terre battue en battant le Suisse Roger Federer en 5 sets. Le match a duré près de 5 heures.

Formule 1

Lewis Hamilton, sur Mc Laren-Mercedes, a remporté le Grand Prix de Grande-Bretagne à Silverstone. Cette victoire, la 7^{ème} de sa carrière, le fait remonter en 4^{ème} place au classement du championnat du monde des conducteurs.
